

LA LITUANIE AUJOURD'HUI : LA RESTAURATION D'UN ÉTAT NATIONAL DANS SON TERRITOIRE

PIERRE-YVES PÉCHOUX

En mars 1990, le Parlement lituanien, qui avait été élu quelques jours plus tôt à l'occasion d'élections libres, proclama l'indépendance de la république de Lituanie. Il vota une loi fondamentale provisoire pour la substituer, dans un territoire qui était encore celui d'une république fédérée de l'Union soviétique, à la constitution et aux lois de cette dernière. Il proposa de résoudre par la négociation avec les autorités de Moscou toutes les questions qu'allait poser l'entreprise de la restauration de la souveraineté lituanienne.

1. LE RETOUR À L'INDÉPENDANCE DE LA RÉPUBLIQUE

Aboutissait de la sorte un long mouvement de résistance et de renaissance nationale, inséparable d'ailleurs de mouvements analogues en Lettonie et en Estonie. Cette évolution avait été accélérée depuis la signature, en août 1975, de l'Acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. L'Union

soviétique avait pu voir dans cet Acte la consécration de ses acquisitions territoriales des années 1940 à 1945 dans la mesure où il affirmait l'inviolabilité des frontières existantes. Les peuples soumis y avaient trouvé d'autre part la reconnaissance explicite de leur droit à choisir leur statut politique et à poursuivre à leur gré leur développement. L'évolution récente de l'Union soviétique elle-même avait favorisé cette issue : les mauvaises relations avec la Chine, la poursuite d'une guerre de type colonial en Afghanistan, la résurgence du nationalisme grand-russe au détriment de l'idéal communiste témoignaient de ce que le Parti communiste soviétique était parvenu à un étiage idéologique ; la croissance des difficultés économiques attestait parallèlement du délabrement du centralisme bureaucratique. Dans ce contexte de crise, les manifestations d'insoumission s'étaient multipliées dans les républiques fédérées, au premier rang desquelles la Lituanie, où diverses institutions culturelles, sociales et politiques - Union des écrivains, Académie des sciences, Front populaire, ou *Sajudis*, constitué en juin 1988 - militaient pour une société démocratique et pluraliste qui puisse s'inscrire dans un cadre socialiste. Elles avaient commencé de réclamer d'abord l'officialisation du lituanien comme langue de la république, l'autonomie économique, le rétablissement de la vérité historique quant à l'incorporation des nations baltes dans l'Union soviétique en 1940 et aux accords germano-soviétiques de 1939. Puis, dès le second semestre 1988, la doctrine de *Sajudis* se radicalisa : la restauration de la république lituanienne était devenue son objectif. À la fin de l'été 1989, une commission parlementaire lituanienne chargée d'étudier les accords germano-soviétiques avait conclu à leur illégalité, conclusion à laquelle aboutit également un peu plus tard le Congrès des députés du peuple d'Union soviétique. Cela permettait aux Lituanais, qu'ils fussent des militants originels de *Sajudis* ou des communistes indépendantistes (lesquels formèrent par la suite, en 1991, le Parti démocratique du travail), de soutenir la thèse selon laquelle la décision prise en mars 1990 ne pouvait être interprétée comme une mesure sécessionniste et signifiait simplement le rétablissement de l'indépendance de l'État lituanien dans la continuité de la République lituanienne qui avait fonctionné de 1918 à 1940.

Toute cette évolution vérifiait la ligne générale des prédictions déjà anciennes d'Andreï Amalrik¹ relatives à la « désoviétisation » de l'Europe orientale. Mais ses dernières étapes furent malaisées. L'Union soviétique tenta dès le printemps 1990 d'étouffer le mouvement en réaffirmant la prééminence de ses responsabilités en matière de crédit, de monnaie, de transport et en interrompant les livraisons de pétrole nécessaires à la Lituanie. En janvier 1991, ses agents fabriquèrent un « comité de salut national » pour exercer le pouvoir en Lituanie ; puis les autorités soviétiques menacèrent de placer la république sous administration militaire et firent attaquer par leurs troupes divers bâtiments de Vilnius, dont le Parlement, que les élus et la population défendirent. Ces tentatives d'intimidation et ces voies de fait n'empêchèrent pas les électeurs lituaniens d'adopter, le 9 février 1991, à l'occasion d'un « sondage » qui eut toutes les apparences d'un référendum, le rétablissement de leur indépendance, ni de boycotter ensuite un référendum antagoniste organisé par Moscou, le 17 mars, dans l'ensemble du territoire de l'Union. Malgré la violence dont les Soviétiques avaient usé et malgré la mollesse et l'attentisme où s'étaient cantonnées les démocraties d'Europe occidentale, la volonté nationale lituanienne s'imposa et elle fut admise : à la fin juillet 1991, un traité signé entre le président de la Russie, B. Eltsine, et le président lituanien, V. Landsbergis, consacrait la reconnaissance de la souveraineté lituanienne.

En septembre 1991 la Lituanie et les deux autres républiques baltes adhèrent à la Conférence pour la sécurité et le coopération en Europe et furent admises à l'Organisation des Nations unies. La Lituanie — 65 200 kilomètres carrés, 3,7 millions d'habitants — réapparut donc sur les cartes de l'Europe et du monde², et accessoi-

-
1. Andreï Amalrik, *L'Union Soviétique survivra-t-elle en 1984 ?* Paris, Librairie générale française, 1977 (Le livre de poche, Pluriel) ; Claude Marie Vadrot, « Tensions nationales dans les pays baltes », *Hérodote*, 54-55, 1989, pp. 46-58.
 2. Voir Pascal Lorot, *Les pays baltes. Estonie, Lettonie, Lituanie*, Paris, PUF, 1991 (Que sais-je ?, 2584, deuxième édition) et *L'État du monde. Édition 1993. Annuaire économique et géopolitique mondial*, Paris, La Découverte, 1992. Voir aussi Yves Plasseraud, « Lituanie : vers l'indépendance », communication non publiée au colloque « État, nations et territoire en Europe de l'Est et en URSS », Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, octobre 1990 (multigr.), cf. Michel Roux (éd.), *Nations, État et territoire en Europe de l'Est et en URSS*, Paris, L'Harmattan, 1992 (Coll. Pays de l'Est) ; Gaël Lemarcq, « L'indépendance des Etats baltes et la question des nationalités », *Hérodote*, 64, 1992, pp. 136-147.

rement dans quelques livres de géographie, après une éclipse d'un demi-siècle qui n'avait pas été dépourvue d'ambiguïtés.

Furent alors entrepris divers efforts pour rendre à la souveraineté lituanienne toute sa substance, la réinvestir de l'ensemble de ses attributs et, dans le même temps, pour réorganiser l'économie et tenter de l'équilibrer dans un nouveau contexte de relations internationales. L'examen de cette période de restauration et de transformations fait ressortir les contraintes de diverses tendances géographiques durables qui confèrent à la Lituanie un certain degré d'originalité dans l'ensemble de l'Europe médiane.

2. LA RÉAFFIRMATION DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ÉTAT NATIONAL

a. Langue nationale et frontières

Le rétablissement de la souveraineté de l'État lituanien conduisait à réexaminer quantité de questions, dont plusieurs sont délicates, relatives au premier abord à l'image et aux représentations du pays et, plus profondément, aux rapports entre la nation lituanienne et son territoire.

Toute une série de décisions et d'actes qui découlaient de la réaffirmation de l'indépendance de la Lituanie relèvent d'un certain formalisme et n'ont de conséquence que sur des éléments du décor géographique ; ainsi de la réintroduction du drapeau choisi pour l'État créé à l'issue de la Première Guerre mondiale et du blason national, le *Vytis*, hérité de la Lituanie médiévale. Il en va de même de l'impression de passeports lituaniens, de la production de timbres-poste et de l'introduction d'une monnaie nationale. Cela entraîne bien moins d'incidences sur l'organisation de l'espace que la réinstallation de postes frontières et de bureaux de douanes ou l'application de tarifs particuliers pour les transports de marchandises en transit sur les routes, les voies ferrées, ou dans les ports.

Quant à la promotion du lituanien au statut de langue officielle, elle participait moins d'une décision symbolique que d'une nécessité sociopolitique après tant d'années pendant lesquelles la langue russe lui avait été largement substituée alors que le peuple lituanien

lui-même était qualifié d'*allogène* dans la Russie d'avant 1917. Dans la terminologie politique de l'empire russe, ce terme était appliqué aux minorités nationales autochtones non slaves habitant les territoires occidentaux du front de mer baltique et entrées sous la tutelle russe entre 1689 et 1795 ; une telle qualification entraînait implicitement que les Lituanien, ne formant qu'une minorité de population, n'étaient, dans un État qui s'appuyait sur les populations russophones et qui poussait à la diffusion de la langue russe, que des citoyens de seconde zone. Les Lituanien ressentait d'autant plus cette subordination linguistique qu'ils côtoyaient désormais, sur leurs lieux de travail ou dans leurs résidences, des immigrés russes dont le nombre avait été en s'accroissant depuis 1948-1950 jusqu'au milieu des années 1980. Alors que l'usage de la langue lituanienne avait été largement confiné, pendant toute cette période, à la sphère de l'intimité familiale, aux usages immédiats de la vie quotidienne et au niveau de l'enseignement élémentaire, le rétablissement de sa prééminence permet aux Lituanien d'exprimer chaque jour, et dans tous les registres de leur existence familiale, économique et civique, leur identité nationale ; il leur permet aussi de reconstituer l'adéquation entre leur être social et historique et leurs aîtres, puisque, aux diverses échelles, c'est en lituanien qu'est exprimée la toponymie descriptive et référentielle de leurs habitats et de leurs espaces vécus. Cependant cette restauration continue de susciter chaque jour quelques contentieux mineurs : ainsi, telle habitante russe du faubourg de Žirmunai, à Vilnius, néglige-t-elle de répondre, en juillet 1995, au salut que lui adresse en lituanien sa voisine lituanienne, mais elle affecte aussitôt de demander en russe à la chienne qu'elle promène « s'il ne nous faudra pas finalement apprendre cette langue ». Au-delà de tels incidents de voisinage, les îlots linguistiques russes en Lituanie, qui représentent environ 8 % de la population totale et sont des séquelles de mouvements récents de colonisation intérieure, ne pourraient engendrer de difficultés que s'ils servaient de prétexte et de support à des revendications de type historique.

La question de la langue doit être considérée dans une perspective plus longue que celle des rapports avec les russophones dans le temps de la prépondérance soviétique dans les provinces baltes. Le lituanien ne fut longtemps qu'une langue paysanne, capable d'exprimer avec d'infinies nuances la variété des terroirs et la diversité

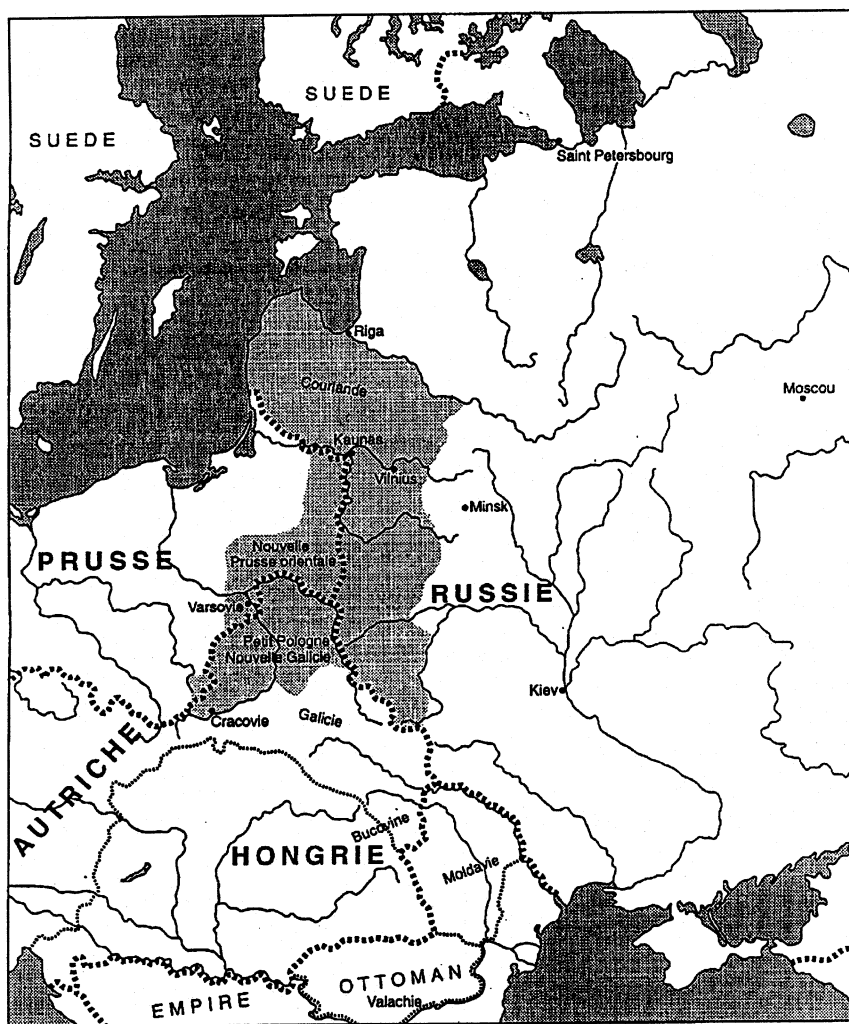


Figure 1. Eclipse totale de la Lituanie après 1795

Le troisième partage, en 1795, de ce qui demeurait du territoire de la Pologne (en grisé sur la carte) entre les trois grands Etats voisins (Autriche, Russie et Prusse) a fait entièrement disparaître de la carte de l'Europe la Lituanie confondue avec la Pologne elle-même depuis 1572 du fait du pacte de Lublin (voir fig. 2, p. 65). Voir l'extension du territoire de la Lituanie d'aujourd'hui dans *L'Etat du Monde*. Edition 1997, Paris, La Découverte, 1996, p. 621, et dans Jean Radvanyi, *L'URSS : régions et nations*, Paris, Masson, 1990, p. 70.

Cartographie J. Maciulyte, UPRES-A 5045.

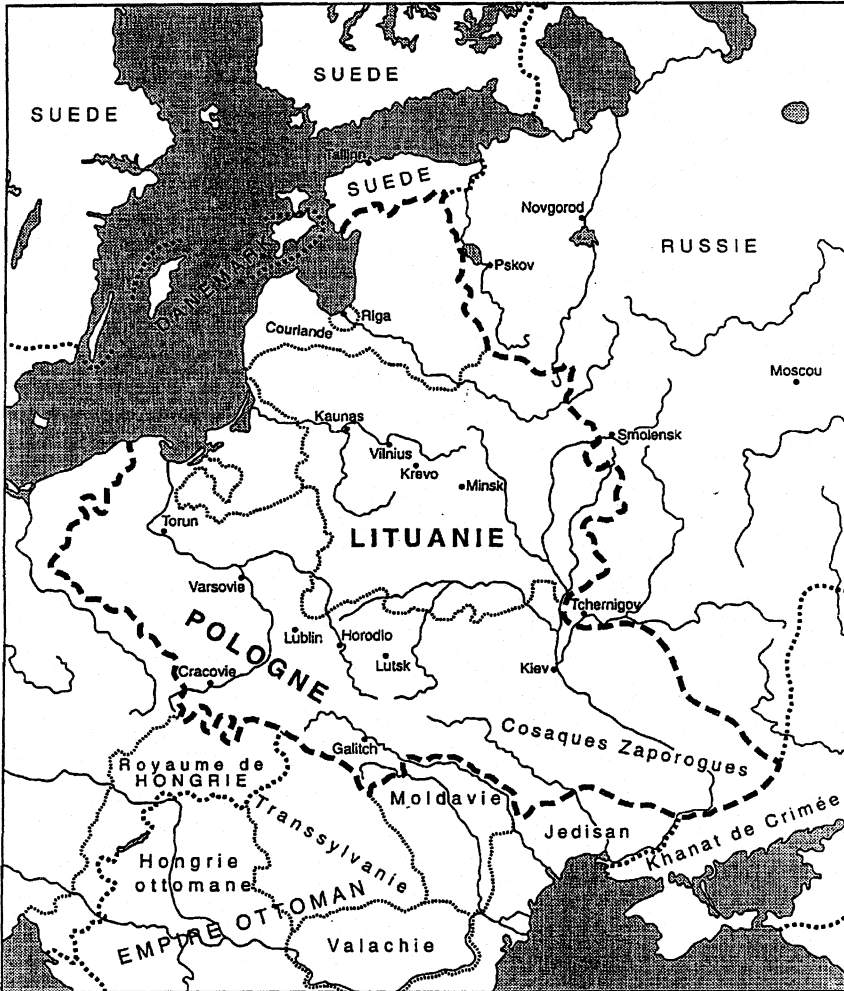


Figure 2. Confusion de la Lituanie et de la Pologne après 1569

Alliances et mariages entre les dynasties lituanienne et polonaise (voir fig. 3, p. 70) ont abouti en 1569 à une union personnelle des deux monarchies formalisée par le pacte de Lublin, ce qui a permis, la famille lituanienne n'ayant plus de descendant en 1572, l'intégration des deux territoires. La monarchie issue du pacte de Lublin s'étend alors sur une vaste partie de l'Europe médiane.

Cartographie J. Maciulyte, UPRES-A 5045.

des travaux et des jours de la campagne³. Il ne semble pas que l'on connaisse de lituanien écrit avant le XVI^e siècle et les premiers ouvrages imprimés en lituanien le furent pour s'adresser directement au peuple dans sa langue au moment des controverses religieuses de la Réforme et de la Contre-Réforme. Au XVII^e siècle, l'intérêt pour les petites langues nationales se faisant plus vif, quelques poésies furent composées en lituanien, notamment par Donelaitis, dont une statue colossale occupe pour cette raison l'un des angles des vieux bâtiments de l'Université de Vilnius. Mais, comme la Lituanie était devenue, du fait du pacte de Lublin, en 1569, et après l'extinction de la dynastie des Jagellons, en 1572, un satellite de la Pologne, l'éclipse de sa personnalité juridique facilita l'affirmation de la domination de la langue polonaise dans les domaines de la communication, des échanges d'affaires et de la culture des classes dominantes qui furent progressivement polonisées. Un processus comparable fit, au fur et à mesure des partages de la Pologne, que le lituanien recula devant l'allemand en Prusse et devant le russe dans les districts lituaniens incorporés à l'empire russe. Après avoir, en 1840, débaptisé la Lituanie pour la désigner comme « territoire du Nord-Ouest », les autorités russes prirent même la décision, qui ne fut levée qu'en 1904, d'interdire d'imprimer le lituanien en caractères latins. Mais, dans le même temps, le pouvoir politique et les responsabilités d'administration territoriale qu'avaient conservés les Polonais et les Lituaniens polonisés — bourgeois des villes et des marchés, propriétaires fonciers dans les campagnes⁴ — leur avaient peu à peu été retirés, en répression de l'insurrection polonaise de 1863, pour être confiés à des fonctionnaires civils ou militaires russes, ce qui donnait une coloration bien plus crue à l'annexion de la province lituanienne à l'empire tsariste. À cela les Lituaniens réagirent en se tournant vers leur propre langue, celle de leur propre sol, en quelque sorte, puisqu'elle avait été conservée par des ruraux ; et ils se mirent à l'écrire couramment, suivant des normes grammaticales établies depuis la décennie 1870. Serait-on en droit de suggérer qu'il s'agit là d'une revanche de la géographie sur l'histoire ? D'autant que ce mouve-

3. On en trouvera une très bonne illustration dans Youozas Baltouchis, *La saga de Youza*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1990, grâce à l'excellente traduction donnée par Denise Yoccoz-Neugnot et Guenovaïté Kachinshkiéné.

4. Évocation de cette classe sociale dans Czeslaw Milosz, *Sur les bords de l'Issa*, Paris, Gallimard, 1956.

ment nationaliste, dans la lignée duquel s'inscrivent les aspirations et les décisions qui ont marqué la Lituanie depuis 1988, avait été accéléré par le mouvement révolutionnaire de 1905 et renforcé par la renaissance de la langue lituanienne dans les milieux nationaux lituaniens de l'émigration, en particulier parmi les Lituaniens établis et prospères aux États-Unis. L'émancipation de la Lituanie après la révolution de 1917, qui avait donné l'occasion aux provinces baltes des marges occidentales de la Russie de devenir des républiques indépendantes, libéra sa paysannerie, lui permettant de donner une réalité concrète à son originalité nationale. Cette évolution a consolidé la langue lituanienne comme un bien national commun, quelles que soient les différences socio-économiques ou les distances géographiques qui séparent ses locuteurs : la langue nationale apparaît, au-delà de son utilité pratique, comme le ciment de l'unité nationale.

La sagesse des indépendantistes d'aujourd'hui consista toutefois, dans le même temps qu'était réofficialisée la langue lituanienne, à reconnaître, sans délai ni hésitation, aux allogènes et allophones résidant en Lituanie (Russes, Polonais, Biélorussiens, soit près de 20 % de la population totale) les mêmes droits civiques que les Lituaniens venaient de reconquérir. Une telle précaution revenait à priver aussitôt d'une partie de leurs arguments d'éventuelles revendications irrédentistes ; les chiffres de tirage des journaux lituaniens en langue polonaise ou ceux de la diffusion de la presse en langue russe sont d'ailleurs largement supérieurs à la quantité des suffrages recueillis aux élections par les quelques candidats qui se réclament d'une appartenance nationale polonaise ou par les héritiers nostalgiques des partisans d'une *Sovietskaïa Litva*.

À une autre échelle, il découle de la restauration de l'usage du lituanien des changements sensibles dans le marquage des espaces vécus : pour les panneaux de signalisation routière, les plaques des rues, les enseignes des commerces et des autres services, l'usage de l'alphabet cyrillique fut très vite abandonné, sinon proscrit. Plusieurs dénominations des rues elles-mêmes furent modifiées pour illustrer de préférence la mémoire nationale et l'histoire lituanienne. Un tel phénomène est classique et récurrent. La toponymie urbaine en particulier a été tour à tour polonisée, russisée, soviétisée, avant d'être relituanisée aujourd'hui. Fondée au XVI^e

siècle, l'Université de Vilnius porta d'abord le nom de Jagellon, puis celui de Stefan Batory et aujourd'hui de Mickievicius. L'axe principal du quartier moderne de Vilnius fut successivement nommé Georgievsk Prospekt, Ulica Mickiewiczza, Staline Allée, Lenine Prospekt et aujourd'hui Gediminio. Chacun sait que cette dernière dénomination est une référence au souverain lituanien qui réussit, dans le deuxième quart du XIV^e siècle, à résister à l'ouest, en la réduisant parfois par la force, à l'expansion germanique aussi bien qu'à étendre à l'est et au sud, malgré les pressions exercées par les Mongols et les Tatars, les positions et l'influence de la Lituanie du côté des Russes et des Ukrainiens. Placer une telle avenue sous un tel patronage revient donc à souligner avec discrétion mais avec précision que, même si des solutions alternatives du regroupement de la Lituanie soit avec la Russie soit avec la Pologne sont intervenues au cours de l'histoire des peuples slaves, elles paraîtraient maintenant d'autant plus excessives qu'une autre possibilité fut déjà expérimentée avec succès dans le passé.

b. Frontières et relations internationales

D'autres modifications, qui touchent à la sphère géopolitique, ont évidemment beaucoup plus d'importance encore. Face à l'Union soviétique et au reste du monde, l'habileté du mouvement *Sajudis* et du leader qu'il s'était donné, Vytautas Landsbergis, consista pour justifier la restauration de l'indépendance de la Lituanie à se référer aux décisions arrêtées par les instances internationales constituées au moment des négociations de paix en 1918-1919, en rappelant qu'elles doivent être tenues pour irrévocables. Leur thèse est que ces décisions qui furent, entre autres, fondatrices de l'État lituanien moderne, n'ont été abolies ni par l'ultimatum adressé en 1940 au gouvernement lituanien par les autorités de Moscou ni par l'occupation et l'annexion consécutives de la Lituanie par l'Union soviétique en application des accords secrètement conclus en août 1939 entre cette dernière et l'Allemagne et signés respectivement par Molotov et Ribbentrop.

La consistance de la volonté nationale lituanienne ne tient pas qu'au seul attachement des Lituaniens à leur langue nationale ; elle tient également à leur histoire. En effet, formée de longue date et

étendue dans un espace qui se situait du XV^e au XVIII^e siècle à l'intersection des aires d'accrétion et de résection de l'empire ottoman, de l'empire des Habsbourg et de l'empire russe, dans une partie de l'Europe où l'expansion germanique prit successivement, du XII^e au XIX^e siècle, les faciès des croisades des chevaliers teutoniques, du négoce des marchands hanséatiques, de la colonisation foncière des barons baltes et celui de l'expansion du Reich allemand, la Lituanie ne correspond pas à une nation qui soit récemment apparue ou reconstituée sur un territoire tampon. L'individualité historique des Lituaniens s'est ébauchée dès le Moyen Age, notamment au cours des péripéties de leur confrontation à la Pologne C'est ce qui fonde leur grande différence avec les nations estonienne et lettone qui, quelle que fût l'ancienneté de leurs antécédents historiques, n'ont vu qu'au début du XX^e siècle s'offrir la possibilité de créer des États indépendants. Les Lituaniens auraient pu plaider mille et un arguments pour prétendre à leur retour dans leurs frontières historiques.

Toutefois, en ne réclamant que le retour au *statu quo* d'avant 1940-1945 et aux décisions des traités de paix de 1919, tenues pour juridiquement fondatrices de leur État, les Lituaniens marquaient leur attachement au principe ethnique qui avait alors servi de raison à la démarcation de leurs frontières et qui conduisit à établir la nation lituanienne dans le territoire où les dénombrements linguistiques attestaient qu'elle était numériquement majoritaire. Alors que les territoires soumis à la monarchie lituano-polonaise avaient pu être immenses autrefois, la Lituanie moderne n'a jamais prétendu faire état de ses antécédents historiques pour récupérer toutes les terres qui ont pu lui appartenir dans le passé : quel que soit le degré de mixité des populations dans les zones frontalières, admettre que les frontières qui avaient été tracées pour la Lituanie sont bonnes et stabilisées ne peut que contribuer à la légitimité de la Lituanie elle même.

Sans doute les dirigeants de *Sajudis* et leurs alliés, qui sont, par principe, partisans de respecter le *statu quo* historique de leurs frontières linguistiques, peuvent-ils s'y tenir aussi par opportunité. D'une part, 90 % des Lituaniens résident en effet dans le territoire de la Lituanie. D'autre part, la carte ethnographique de la Lituanie a gagné en homogénéité : la population urbaine est proportionnel-

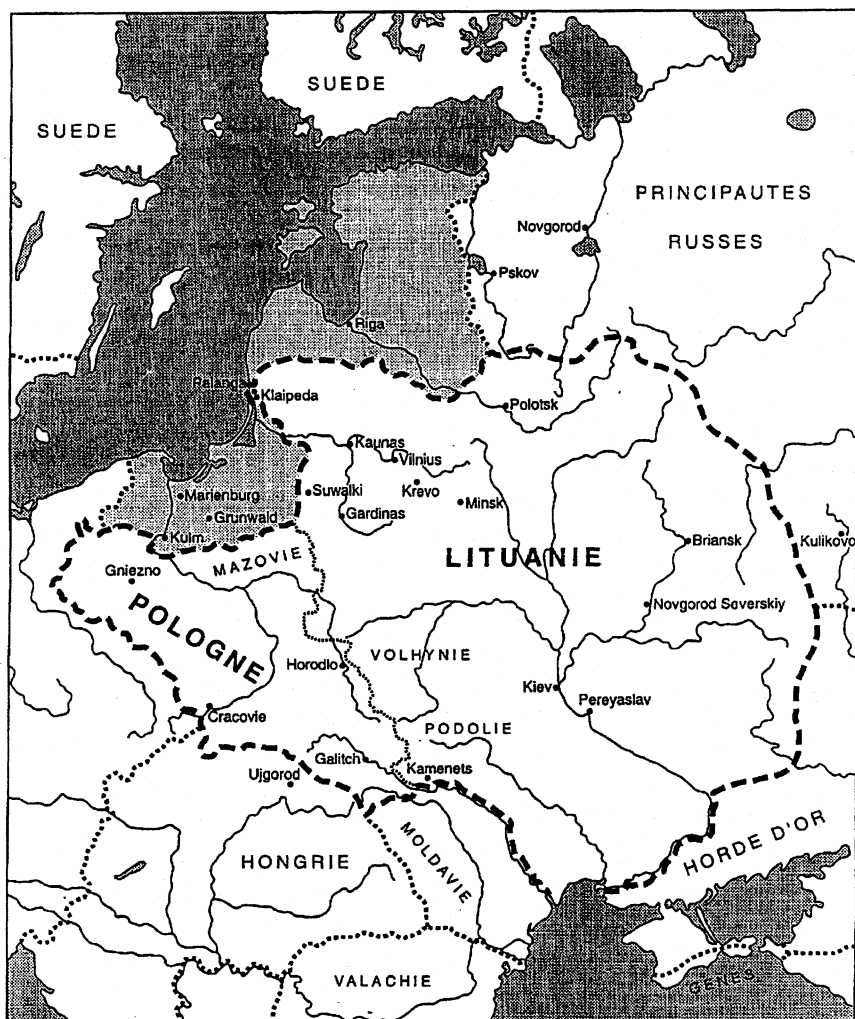


Figure 3. La grande Lituanie historique à la fin du XIV^e siècle

Le mariage, en 1386, de Ladislas II Jagellon, prince de Lituanie, avec Hedwige, reine de Pologne depuis 1384, et son élection consécutive au trône de Pologne ont permis à la Lituanie d'atteindre sa plus grande extension territoriale et lui ont donné une consistance suffisante pour contenir avec succès, au nord, la pression germanique illustrée notamment par les emprises des ordres de chevalerie teutoniques (en grisé sur la carte).

Cartographie J. Maciulyte, UPRES-A 5045.

lement beaucoup plus lituanienne qu'avant 1940⁵ ; c'est le résultat du massacre systématique des juifs de Lituanie, en 1941, par les autorités allemandes d'occupation⁶, puis de l'éviction des Allemands du Memelgebiet après 1944 et de l'émigration d'une partie des Polonais par la suite, en même temps que la conséquence de l'exode rural et de l'industrialisation qui ont chassé des campagnes et fixé dans les villes des quantités d'anciens ruraux.

Certainement conscients, en outre, de leur faiblesse intrinsèque face à l'Union soviétique, les dirigeants lituaniens ont vraisemblablement tenu pour une prudence nécessaire, quelle que soit l'homogénéité nationale de la Lituanie, dont plus de 80 % des habitants sont lituaniens, de ne pas courir le risque de ranimer de vieux litiges territoriaux. Car ces derniers, qui ont, depuis longtemps contribué à fonder la « misère des petits États d'Europe de l'Est »⁷, auraient pu resurgir de part et d'autre de l'ancienne « ligne Curzon » si la Lituanie, puis la Pologne, la Biélorussie et l'Ukraine avaient prétendu reconsidérer le sort de leurs minorités respectives sur les territoires de chacune. Mais il paraît clair en revanche que le retard de la Pologne et ses réticences à reconnaître l'indépendance restaurée de la Lituanie peuvent s'expliquer par ses réserves quant à l'abandon de la question de la minorité polonaise. Outre que la Pologne est l'État européen qui a compté le plus de différends frontaliers avec la Lituanie, la présence de cette minorité avait poussé l'armée polonaise à s'emparer, en octobre 1920, de l'agglomération de Vilnius et de son voisinage⁸ et à en priver la jeune république lituanienne à laquelle les traités de paix les avaient accordés et qui ne put les recouvrer qu'en octobre 1939, d'accord avec l'Union soviétique, après l'effondrement militaire de la Pologne.

-
5. Pierre Camena d'Almeida, *États de la Baltique. Russie*, Paris, Armand Colin, 1932 (Géographie universelle, t. V) ; Alfred Fichelle, *Géographie physique et économique de l'URSS*, Paris, Payot, 1946 ; Pierre Carrière, *L'économie de l'URSS*, Paris, Masson, 1974 (Coll. Géographie) ; Joseph Bulow, *Yossik. Une enfance dans le quartier du Vieux Marché de Vilna (Lituanie. 1904-1920)*, Paris, Phébus, 1996 (Coll. D'ailleurs).
 6. Henri Minczeles, *Vilna, Wilno, Vilnius. La Jérusalem de Lituanie*, Paris, La Découverte, 1992 (Textes à l'appui, série histoire contemporaine).
 7. L'expression est empruntée à une étude de István Bibó, *Misère des petits États d'Europe de l'Est*, Paris, Albin Michel, 1993 (Librairie européenne des idées).
 8. Le contexte de ce litige avait été défini par Antoine Meillet, *Pologne et Lituanie*, Paris, Imprimerie nationale, 1919 (Travaux du comité d'études).

L'affirmation, par les autorités lituaniennes, tant de leur attachement aux frontières historiques de la Lituanie moderne qu'aux principes selon lesquels elles avaient été établies, les autorisait, en refusant tout compromis relatif à l'établissement de la personnalité juridique de la Lituanie restaurée, à ne point dissocier la question du pouvoir de celle du territoire. Or, les événements du printemps 1991 avaient confirmé que la Lituanie, pas plus que les deux autres États baltes qui avaient dans le même temps poursuivi une évolution comparable, n'acceptait d'envisager la souveraineté nationale autrement que dans le cadre d'un État entièrement indépendant : après avoir refusé de se prêter au référendum du 17 mars organisé par Moscou sur l'avenir de l'Union soviétique, la Lituanie s'était, de même que cinq autres républiques périphériques, abstenue de participer aux négociations entreprises à l'instigation de M. Gorbatchev dans le but de définir de nouvelles bases pour l'union des républiques socialistes et elle ne souscrivit donc point, au début de juin 1991, à l'accord conclu en vue d'une « Union des républiques soviétiques souveraines ». Que cet accord ait pu cependant intervenir dans de telles conditions, qu'il ait été suivi, d'autre part, de la dissolution du Conseil d'assistance économique mutuelle, puis accompagné de celle du Pacte de Varsovie, avait rendu possible sinon nécessaire le traité de juillet 1991 entre la Lituanie et la Russie.

3. LA RÉORGANISATION ET LE RÉÉQUILIBRAGE DE L'ÉCONOMIE

L'indépendance a permis à la Lituanie de mettre en chantier un ensemble de réformes analogues à celles qui sont entreprises dans des conditions comparables dans le reste de l'Europe médiane pour créer les cadres qui paraissent nécessaires à l'introduction d'une économie de marché. Les premiers effets de ces réformes n'ont pas toujours convaincu, ce qui a poussé les électeurs à refuser, aux élections législatives d'octobre 1992, la majorité aux partisans déclarés du libéralisme économique et à la donner aux candidats de Parti démocratique du travail. Ces derniers, conduits par Algirdas Brazauskas, ancien secrétaire du PC lituanien, fort populaire pour avoir rompu avec Moscou dès 1989, pouvaient se prévaloir de leur expérience gestionnaire de l'ère soviétique et des succès de ses

dernières années. Que les élections législatives du 20 octobre 1996 aient ramené au pouvoir les libéraux, qui avaient incité naguère à restaurer l'indépendance nationale et pris les responsabilités de ses premières étapes, témoigne à la fois des incertitudes économiques et de la confiance accordée au débat démocratique.

a. Quelques antécédents économiques

À considérer divers agrégats économiques : produit national brut par habitant, niveaux de vie moyens, qui peuvent être évalués à travers les consommations alimentaires ou la détention de divers biens d'équipement domestique durables, production agricole, potentiel industriel, qui fait ressortir l'importance prise depuis 1950 par la chimie et la pétrochimie, les constructions navales, l'industrie des matériaux de construction, les industries agro-alimentaires, celles du bois et des papiers, les résultats de la Lituanie étaient en effet, au début de la décennie 1990, supérieurs aux moyennes des républiques soviétiques⁹.

Mais de tels bilans statistiques ne dissimulent pas dans quelle dépendance économique la Lituanie se trouvait vis-à-vis du reste de l'Union, d'où provenaient notamment une grande partie des matières premières et des ressources énergétiques nécessaires au fonctionnement et à l'entretien de son appareil productif. Cette dépendance se trouvait accusée du fait que l'énergie et les matières premières lui étaient cédées à des cours inférieurs à ceux du marché mondial et que les prix auxquels elle cédait en échange ses denrées agricoles et ses biens manufacturés étaient surévalués. Depuis la dissolution du Conseil d'assistance économique mutuelle et l'abandon des échanges préférentiels dans le cadre de l'Union soviétique, l'adoption du dollar comme unité de référence monétaire et comptable et l'alignement des prix sur les cours mondiaux ont entraîné la détérioration des bilans commerciaux de la Lituanie.

9. Voir André Blanc et Henri Chambre, *L'U.R.S.S.*, Paris, PUF, 1971 (Magellan, 18) ; Pierre Carrière, *L'Europe soviétique aujourd'hui*, Paris, Bordas, 1972 (Coll. Bordas connaissance, série information, 124) ; Jean Radvanyi, *L'URSS : régions et nations*, Paris, Masson, 1990 (Coll. Géographie) ; Pierre George, *Géographie de l'U.R.S.S.*, Paris, PUF, 1991 (Que sais-je ? 1079, huitième édition).

D'autre part, « sortir de l'Empire »¹⁰ signifiait, pour la Lituanie, prendre le risque de ne plus avoir qu'un accès limité ou conditionnel à l'espace économique soviétique ou post-soviétique, ce que la suite des événements a largement vérifié, sans qu'elle trouve pour autant des compensations dans d'autres marchés proches, tels que ceux de l'Union européenne vis-à-vis desquels elle partage le sort des pays tiers et les limitations qui sont imposées à leurs échanges.

b. Le marasme industriel

Dans cette conjoncture, la réduction des débouchés, le rétrécissement des marchés, l'allègement des plans de charge et l'augmentation corrélative du chômage posent évidemment, à propos de l'emploi et des rémunérations de la population active comme à propos des pensions allouées aux retraités, des questions aussitôt plus dramatiques que celles qui portent, dans une société post-communiste, sur la propriété de biens de production — centrales électriques, usines, infrastructures de transport, installations portuaires — dont la création avait souvent été décidée et financée dans le cadre de l'Union soviétique. Comme dans le reste de l'Europe médiane, la dissolution des réseaux du Conseil d'assistance économique mutuelle engendre ici, quels que soient les niveaux de qualification de la main-d'œuvre, diverses formes de désindustrialisation. Les hypothèses de reprise, de relance ou de reconversion des établissements industriels formulées dans le cadre politique de la « transition » sont d'autant plus incertaines que leurs capacités avaient été définies pour desservir des territoires bien plus étendus et des clientèles bien plus nombreuses que ceux qui leur sont encore immédiatement accessibles : la désadaptation de ces équipements coûteux est criante. On en vient à douter que la Lituanie se trouve « au seuil de l'économie de marché »¹¹. Dans ce contexte, l'exploitation d'anciens techniciens et cadres des appareils industriels et celle de diplômés plus jeunes issus de formations professionnelles supérieures dans de petites sociétés de services sous-

10. Cf. Vytautas Landsbergis, « Lituanie : sortir de l'Empire », *Politique internationale*, 48, 1990.

11. Paul H. Dembinski, *La privatisation en Europe de l'Est*, Paris, PUF, 1995 (Que sais-je ? 2973).

traitantes de firmes étrangères paraît relèver plus des tâtonnements d'une économie informelle que d'une redistribution internationale concertée du travail.

c. Les débats relatifs à la privatisation de l'agriculture

Quelle que soit la vivacité des débats auxquels elle donne lieu et l'étendue des inquiétudes qu'elle suscite dans une grande partie de la population, la décollectivisation de l'agriculture pose sans doute des problèmes moins difficiles¹².

L'entreprise en cours repose sur le postulat du retour à la situation antérieure à 1940 et à la réannexion de la Lituanie par les Russes. Elle se réclame de la légitimité de la réforme agraire qui avait été conduite à partir de 1922. Cette réforme avait donné lieu à la division des terres des plus grands propriétaires, qui étaient souvent des seigneurs russes, des hobereaux polonisés ou des barons baltes. En redistribuant 6 693 domaines, elle avait fait place à 160 000 tenures d'une taille moyenne un peu supérieure à 10 hectares. Cela avait donc permis la constitution d'une paysannerie nationale indépendante et libre dans des exploitations familiales de taille moyenne : on en dénombrait en 1939 en Lituanie environ 385 000, couvrant 84 % des terres agricoles. Les exploitations de plus 50 hectares disposaient alors ensemble de 16 % de la surface totale, celles de 30 à 50 ha, 18 %, celles de 10 à 3 ha, 49 % et les exploitations de moins de 10 hectares, 17 %. La réforme avait en outre été accompagnée d'essais de structuration socio-économique d'inspiration social-démocrate à la suédoise, principalement sur la base de coopératives laitières¹³. La place de l'élevage bovin et celle de l'élevage de porcs qui lui était largement subordonné étaient en effet considérables dans les systèmes de production agricole, reposant sur des pâturages, des prairies cultivées et des cultures fourragères qui occupaient un tiers des terres : la Lituanie exportait, sur-

12. *Restructuring agriculture in eastern and central Europe. Country papers*, Rome, FAO/UNDP, 1993 (University of Agriculture, Nitra, Czechoslovakia) ; Marie-Claude Maurel, Pierre-Yves Péchoux, Michel Sivignon, *La décollectivisation agraire en Lituanie, Rapport de mission...*, Montpellier, URA 906 CNRS, (1995), (multigr.).

13. Pierre George, « L'U.R.S.S. », in *Géographie régionale*, 1, Paris, NRF, 1975 (Encyclopédie de la Pléiade).

tout vers la Grande-Bretagne et l'Allemagne, un quart de la viande produite et 40 % de ses produits laitiers, se situant au sixième rang mondial des exportateurs de beurre. Si l'on était, au vu de ces performances qui, deux ou trois générations plus tard, continuent de marquer la mémoire collective, tenté de suggérer des comparaisons avec l'agriculture danoise, il faudrait cependant tenir compte de ce que 100 000 Lituanien, en majorité des ruraux, émigrèrent vers le Nouveau monde entre 1922 et 1939 : beaucoup des exploitations agricoles étaient en effet trop petites pour être viables et firent faillite.

Dès l'été 1940, du fait de l'occupation du pays par l'Armée rouge et ses commissaires politiques, le modèle soviétique unique fut imposé à la paysannerie et à l'agriculture en Lituanie¹⁴. Cela commença par la « dékoulakisation » : abaissement du seuil maximal de la propriété foncière à 30 hectares et expropriations consécutives ; cela fut souvent poursuivi, surtout à partir de juin 1941, par la déportation d'anciens propriétaires et d'agriculteurs disposant de tenures étendues. La nationalisation des terres, de la forêt et des eaux permit de remettre aux Domaines de l'État quelques centaines de milliers d'hectares cultivables qui furent, au cours de l'étape suivante, pour partie attribuées aux entreprises agricoles d'État et aux coopératives collectivistes agricoles et pour partie divisées entre des paysans sans terre et des agriculteurs minifundiaires ; en 1941 le nombre des exploitations agricoles de moins de 10 hectares avait doublé, mais la production recensée avait commencé de diminuer et une partie des labours n'avait pas reçu d'emblavures... Le mouvement fut poursuivi et accentué après la guerre et l'occupation allemande : abaissement du seuil de la propriété à 20 hectares, institution de livraisons obligatoires de produits agricoles à l'État qui les remboursait à des tarifs très bas. La collectivisation des terres et du travail agricole fut à peu près accomplie entre 1948 et 1953, la poursuite de l'agriculture familiale n'étant autorisée que sur des tenures en jouissance de 60 ares par personne. Il s'agissait à la fois de conformer les campagnes litua-

14. Id., *U.R.S.S., Haute Asie - Iran*, Paris, PUF, 1947 (Coll. Orbis) ; id., *Geografia economica dell'Unione sovietica*, Torino, Einaudi, 1960 (Piccola Biblioteca Einaudi, 4) ; John P. Cole, *Geography of the USSR*, Harmondsworth, Penguin Books, 1968 (Pelican Original, A 728) ; Roy D. and Betty Laird, *Soviet Communism and Agrarian Revolution*, Harmondsworth, Penguin Books, 1970 (Pelican Original, 140211489).

niennes à un modèle unique, de convertir la paysannerie locale en une main-d'œuvre de type prolétarien et de tenter d'organiser son travail suivant des modes comparables à ceux des entreprises industrielles et dans la perspective des objectifs de production arrêtés par la bureaucratie des services de planification centrale. Il s'agissait aussi de quadriller et punir une société rurale qui ne pouvait oublier aisément comment ses ascendants avaient, en trois ou quatre générations, conquis leur indépendance : la résistance paysanne à la destructuration sociale, à la dépossession foncière et à la politique russe d'assimilation se poursuivait au moins jusque vers 1958, entraînant les autorités soviétiques à poursuivre déportations d'opposants et transferts de population vers des zones à basse densité démographique du reste de l'Union en même temps qu'à déboiser de larges couloirs dans les massifs forestiers pour mieux contenir les irréductibles qui s'y étaient réfugiés. Il en résulta d'abord un effondrement de la production et des rendements dans toutes les branches de l'agriculture : on ne retrouva les niveaux d'avant guerre qu'au début des années 1960, après qu'aient été accordé un moratoire sur les dettes des entreprises agricoles, introduites diverses mesures tarifaires, poussés des travaux d'amélioration foncière, répandu l'usage des engrais, mieux distribuée l'électricité et mieux réparties les machines agricoles. Au début des années 1980, l'accent fut mis sur la production animale. Cela entraîna l'installation d'ateliers d'élevage énormes que l'on eut parfois très vite beaucoup de mal à approvisionner en fourrages : leurs carcasses souvent abandonnées sont aujourd'hui, avec les anciennes « stations de machines et tracteurs » et concurremment avec la trame kilométrique des parcellaires remembrés que l'on peut observer d'avion, les témoignages les plus visibles de la politique agricole révolue.

Après la campagne 1989-1990, on pouvait admettre que le produit agricole brut était 2,4 fois supérieur à ce qu'il avait été à la veille de la guerre. La contribution du secteur collectiviste à ce produit ne s'élevait toutefois qu'à 67,4 % du total : 16,8 % dans les fermes d'État et 46,1 % dans les coopératives, qui avaient été assujetties plus d'une fois à des réformes portant sans vraie préparation sur leur taille, leurs livraisons, leurs orientations ou leurs spécialisations. Les augmentations de rendements et les gains de productivité avaient donc été bien plus rapides dans les mini exploitations familiales résiduelles qui ont largement approvisionné pendant

toute cette période la demande locale. La croissance des rendements et l'augmentation de la production n'avaient point empêché cependant ni la réduction du nombre des actifs liés à l'agriculture ni celle de la population rurale qui ne représentaient plus respectivement, en 1990, que le cinquième et le tiers des catégories considérées.

C'est dans ce contexte, et au moment où l'on s'essayait en Union soviétique à diverses démarches réformatrices visant à accorder aux entreprises et aux territoires plus d'autonomie économique, que le Parlement lituanien adopta en juillet 1989 la « loi des paysans » qui fut appliquée dès décembre 1989, permettant d'attribuer à des producteurs indépendants la jouissance transmissible à leurs héritiers d'exploitations de 10 à 50 hectares prélevées sur les terres des fermes collectives et dont l'État doit conserver la propriété éminente. Environ 5 000 agriculteurs ont bénéficié de la remise de ces biens en mainmorte, suivant un principe analogue à celui du contrat-bail introduit dans l'agriculture soviétique dès 1987.

Dès le printemps 1990, les dispositions visant à la restauration de la propriété privée des terres prirent un tour radical, certainement pour éviter que l'on y revienne après l'automne 1992, au terme de la première législature. Mais elles sont cependant marquées par des hésitations ou des repentirs, reflets des contradictions qui se font sentir entre les diverses parties en cause. Le groupe des 470 000 anciens propriétaires fonciers, victimes de la collectivisation, réclame une entière réparation avec d'autant plus de conviction qu'ils se considèrent comme les héritiers d'une élite paysanne. Les anciens cadres administratifs et techniques de l'agriculture collectiviste, qui demeurent des spécialistes nécessaires au moment de la privatisation de l'agriculture et qui restent familiers des rouages administratifs, considèrent qu'ils ont acquis par leur travail des droits imprescriptibles sur les biens de production qu'ils ont contribué à créer comme sur les biens fonciers qu'ils ont mis en valeur ; on peut constater aussi qu'ils ont souvent assez d'entregent pour ralentir les processus de la privatisation ou détourner leurs effets. Les travailleurs et les retraités des exploitations collectivistes, souvent héritiers des paysans sans terre ou des minifundiaires, survivent difficilement sur les tenures trop étroites dont ils disposent : 430 000 familles se partagent 890 000 hectares, soit le

quart des terres agricoles, et la plupart de leurs enfants n'ont pas d'avenir professionnel assuré dans l'agriculture.

Toutes les dispositions législatives relatives à la propriété foncière adoptées de 1990 à 1992 sont fondées sur le caractère inviolable de la propriété privée dont la reconnaissance est un corollaire du rétablissement de l'indépendance nationale. Les législateurs se sont peu préoccupés de permettre la constitution d'exploitations agricoles équilibrées, efficaces, productives et capables d'entretenir des emplois. Une loi adoptée en juin 1991 permet de rendre, à titre de réparations, aux anciens propriétaires et aux victimes de la collectivisation jusqu'à 50 hectares de terres cultivables ; elle est présentée comme une « loi de restitution » : elle prévoit en effet de rendre précisément, toutes les fois que cela sera possible, en fonction de la connaissance des cadastres anciens et de l'affectation présente des sols, les mêmes terres qui avaient été expropriées, ou d'indemniser les ayants droit si leur restitution est impossible. Comme il ne s'agit pas seulement de reconstituer la base matérielle d'une classe de moyens propriétaires fonciers, ces restitutions s'accompagnent de l'obligation de résider à la campagne et de cultiver la terre sans pouvoir la louer ni la céder à autrui et elles excluent de la restitution tant les parcelles correspondant aux tenures allouées aux familles pendant la période collectiviste que les terres dont la production fourragère est nécessaire aux approvisionnements de diverses sociétés agricoles créées par ailleurs en mobilisant des actifs des anciennes exploitations collectives, soit un ensemble évalué à environ un million d'hectares.

Deux textes adoptés enfin en juillet 1991 complètent ce dispositif. La « loi de réforme foncière » fixe les conditions d'accès à la propriété de biens fonciers et les rapports de propriété, autorisant les achats de terres agricoles dans la limite de 50 hectares, de forêts dans celle de 10 hectares et de lacs dans celle de 5 hectares quand le but de l'acquéreur réside dans la constitution ou l'élargissement d'une exploitation agricole. Cette loi était un préalable nécessaire à la privatisation des biens meubles et immeubles des anciennes exploitations agricoles collectives, laquelle fut rendue possible par une loi adoptée quelques jours plus tard qui prévoyait la dissolution des 1 160 sovkhozes et kolkhozes du pays avant novembre 1991 et leur transformation suivant diverses formules de partenariat socio-économique. L'intention générale était de constituer

grâce à des associations d'agriculteurs quelques milliers d'unités de production agricoles ou de services indépendantes, les unes cultivant des terres en location, les autres fondées sur le partage du cheptel mort : bâtiments, machines, outillages. Diverses observations suggèrent que les réussites sont souvent, dans le champ ouvert de la sorte, le fait d'anciens membres des appareils technocratiques et de la *nomenklatura* de l'agriculture collectiviste.

À partir de l'hiver 1992-1993, les communistes rénovateurs du Parti démocratique du travail disposant de la majorité au Parlement et du mandat de président de la République ont pu préciser les réformes foncières, ou les ralentir, suivant quelques observateurs ; il s'est agi de réviser ou de compléter les lois adoptées en 1991 dans un sens favorable, d'une part, aux grandes exploitations nées du démembrement des grosses entreprises collectivistes et, d'autre part, aux petites exploitations familiales désormais habilitées à acquérir les terres qui leur avaient été confiées. Mais, si courte que soit l'expérience, il est clair que les réformes foncières ne peuvent à elles seules ni refonder la justice sociale ni relancer sans délai l'activité productive.

Les campagnes lituaniennes d'aujourd'hui, où beaucoup de chemins vicinaux ordinaires sont encore des chaussées poussiéreuses mais solidement empierrées et où sont conservées bien des demeures paysannes entièrement construites en bois, restituent des images désuètes autrefois associées aux travaux rustiques : prés de fauche piquetés de meulons, chevaux de trait harnachés pour les labours ou, plus rarement, le roulage, vaches laitières éparpillées à l'attache sur les prés où chacun de leurs propriétaires se hâte d'aller les traire séparément en fin d'après-midi. Mais ces bucoliques ne dissimulent ni que les sociétés rurales ont renoué là avec une vieille tradition d'inégalités sociales ni que le réaménagement des paysages agraires est un des signes les mieux perceptibles de la crise en cours.

d. Problèmes d'aménagement rural : cadastre et habitat

Le grand remuement qui affecte en Lituanie depuis six ou sept ans les structures foncières de l'agriculture et les structures de la production agricole soulève d'autant plus de questions dans l'en-

semble de la population que l'espace rural tout entier avait été soumis pendant un demi-siècle à un système d'encadrement socio-politique et d'administration économique à peu près omnicompétent qui s'appuyait principalement sur le réseau des exploitations collectivistes et ne tolèrait guère de lacunes. Toutefois les inquiétudes presque unanimes que suscitent les changements en cours vont de pair avec l'expression majoritaire de leur nécessité ; mais pour les uns, qui reconnaissent les imperfections des principes retenus à l'époque de la tutelle soviétique, des réformes suffiraient, tandis que pour les autres il s'agit de rompre avec ce passé récent et de restaurer la tradition nationale.

Sur quelques points importants les deux courants d'opinion paraissent s'accorder, ce qui est sans doute un signe de la qualité démocratique des débats en cours. Il s'agit notamment des mesures apparemment contradictoires adoptées en matière de droits d'usage tant pour préserver les intérêts des attributaires de mini tenures familiales, qui peuvent garantir le ravitaillement et même une fraction des revenus d'une partie de la population, que pour sauvegarder ceux des grandes exploitations collectives, dont les élevages en batterie permettent l'approvisionnement des concentrations urbaines de population.

Mais appliquer les mots d'ordre de restitution faisait courir le risque d'émettre à l'excès les structures foncières et de diviser le parcellaire au point que sa discordance par rapport aux voies vicinales et aux drains nécessaires à l'assainissement des zones humides rendrait une partie de ces réseaux inutilisable ou empêcherait de les entretenir. De tels désordres pouvant obérer les programmes prévisibles d'expansion urbaine, il a été décidé d'élargir le périmètre des réserves foncières des villes. Et il a été d'autre part convenu que toute restitution foncière serait désormais subordonnée à l'observance de plans de zonage qui sont esquissés, sous la responsabilité des autorités territoriales de tutelle, dans environ quatre cent compartiments territoriaux. Chacun de ces compartiments couvre en général les territoires de trois anciennes exploitations agricoles collectives. Dans chacune de ces circonscriptions d'intervention foncière sont réservées à des fins scientifiques, culturelles ou sociales les emprises correspondant à des parcs naturels ou à des installations de loisir ; sont ensuite délimitées, d'une part, les surfaces à affecter nécessairement aux nouvelles associations de

production agricole nées le plus souvent de la dissolution des anciennes exploitations collectives et celles qui sont détenues par les bénéficiaires de la loi de 1989, et, d'autre part, le bloc de terres allouées aux mini exploitations familiales. Hors de ces trois zones où les terres agricoles sont déjà affectées à des producteurs, les terres restantes sont éligibles aux restitutions qui peuvent, dans ce cadre, passer par des échanges de terre ou des compensations financières. Sans revenir sur le principe de la restitution, les moyens d'arbitrer dans l'intérêt général la dispersion de la propriété foncière ont donc été accordés à l'État : ils confèrent aux services cadastraux une position cardinale dans le réaménagement rural Il est possible que d'anciens propriétaires et de nouveaux aspirants à la propriété aient, aux élections du 20 octobre 1996, voulu manifester leur opposition aux restrictions qui en découlent et voté pour cela contre les candidats sortants du Parti démocratique du travail.

L'autre question débattue aujourd'hui, qui est relative à la distribution de l'habitat rural, s'enracine dans l'histoire récente des campagnes lituaniennes. L'organisation, après 1940, de grandes exploitations agricoles collectives à direction centralisée et l'assemblage corrélatif de la main-d'œuvre agricole en brigades ou en ateliers avaient poussé à la concentration de l'habitat dans des villages où l'on pouvait de plus disposer commodément de divers services sanitaires, scolaires, commerciaux ou socio-culturels ; mais de tels rassemblements de la population rurale devaient faciliter aussi son encadrement et sa surveillance par les autorités administratives ou politiques. Beaucoup de villages lituaniens représentent donc, sans conteste, un legs de la période soviétique : même reconnus, les avantages de leurs aménités n'effacent pas le souvenir des fonctions qui leur avaient été imparties dans le quadrillage du territoire et de ses habitants. Ces villages devraient-ils, pour autant, être réduits ou disparaître ?

On avance parfois, dans ce sens, des arguments fonctionnels : les restitutions et les privatisations de terres entraînant la division des anciens collectifs ont multiplié ou multiplieront à bref délai les exploitations agricoles individuelles. Est-ce à dire que les nouveaux agriculteurs auront dans tous les cas intérêt à résider précisément sur leurs exploitations ? Alors que ces nouvelles exploitations réclameront des investissements productifs, la construction de

bâtiments neufs, quand il ne paraîtrait ni possible ni souhaitable de réutiliser les anciens, en réduirait la possibilité, d'autant que les taux de croissance de l'économie lituanienne sont présentement fort limités. La dispersion de l'habitat irait d'autre part à l'encontre de l'intérêt social alors que les écoles élémentaires en zone rurale sont toujours établies dans les noyaux villageois. Enfin la voirie rurale moderne existante, construite pour faire circuler des machines agricoles lourdes et faciliter la collecte motorisée des récoltes, permet aujourd'hui de desservir aisément et presque toute l'année tous les quartiers de culture sinon tous les cantons forestiers : l'accès des agriculteurs à leurs terres et à leurs chantiers est donc bien plus facile qu'il n'était jusqu'en 1940 et les durées de déplacement entre les bâtiments d'exploitation et les blocs de culture ne peuvent être trop longues.

Les débats relatifs à l'éventuelle déconcentration de l'habitat rural s'enracinent dans la conscience que les Lituanais ont de l'histoire nationale de leurs propres campagnes. Ni l'application, à partir de 1861, du « statut des paysans libérés du servage », ni la réforme, peu après, du système de la communauté rurale, *mir*, qui intervinrent dans les territoires russifiés de l'empire tsariste n'avaient pu satisfaire les aspirations de la paysannerie lituanienne à la terre : la plupart des paysans furent libérés du servage plus tôt qu'en Russie même, mais les « barons baltes » continuèrent de conserver la plus grande partie de la propriété. Ce furent donc beaucoup plus les mesures prises pour assurer la réforme agraire dès les premières années de la première république de Lituanie qui permirent aux paysans d'accéder à la propriété de la terre et à une autonomie au moins relative dans la gestion de leurs exploitations agricoles familiales. Cela se traduisit rapidement par une déconcentration de l'habitat avec abandon du regroupement de la main-d'œuvre relevant des anciens grands domaines et la multiplication des écarts à travers les quartiers de culture ; cela se justifiait à l'époque aussi bien par l'importance que conservait l'autoconsommation que par les conditions techniques des travaux agricoles et celle de l'utilisation des réseaux de voirie rurale. L'éparpillement de l'habitat rural alla de pair avec la division de la propriété foncière, faisant de l'habitat dispersé un corollaire de la propriété elle-même. De cette disposition des campagnes, un géographe soviétique rendit compte au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : « En Lituanie... il n'y a presque pas de vil-

lages » — le terme employé est celui de *derevnia*, qui désignait un village groupé là où existait le *mir*. « À leur place on trouve des *khoutors* dispersés, isolés et entourés de vergers. »¹⁵ Reprenant ce dossier, un autre géographe soviétique a, par la suite, signalé les étapes de l'évolution des campagnes et de l'agriculture en Lituanie et dans les pays baltes : « L'agriculture a été soumise à une transformation socialiste : une réforme agraire a été accomplie, le nombre des sovkhozes et des kolkhozes s'élargit »¹⁶. « L'agriculture a été soumise à une transformation socialiste : à la campagne, le modèle kolkhozien a triomphé... La collectivisation a également changé l'aspect extérieur de la campagne de la région de la Baltique : à la place des *khoutors*, on a vu apparaître de grosses bourgades de type urbain. »¹⁷ La rapidité de la succession de ces événements a donné à la plupart l'impression que la collectivisation et ses corollaires en matière de reconcentration de l'habitat constituaient une régression par rapport aux conquêtes poursuivies pendant une grande partie du XIX^e siècle : cela permet de mieux comprendre l'importance accordée aujourd'hui à la question de l'habitat rural dans le moment même où se trouvent posés des problèmes autrement plus urgents parce qu'ils intéressent les orientations économiques de l'agriculture nationale et les hypothèses relatives aux revenus liés à l'agriculture.

15. N.N. Baranski, *Ėkonomičeskaja geografija SSSR (Géographie économique de l'URSS)*, Moscou, Učpedgiz, 9e éd., 1948, p. 304. Le terme de *khoutor*, quelquefois traduit par celui de « métairie », était appliqué aux exploitations individuelles en Ukraine et dans les territoires du Nord-Ouest.

16. S.V. Čefranov, *Geografija SSSR (Géographie de l'URSS)*. Moscou, Učpedgiz, 8e éd. revue, 1949, p. 81.

17. Id., *Geografija SSSR (Géographie de l'URSS)*. Moscou, Učpedgiz, 13e éd., 1954, p. 79.

4. EN GUISE DE CONCLUSION : « UNE VALEUR GÉO-POLITIQUE EXCEPTIONNELLE »¹⁸

En un peu plus de six ans depuis la restauration de leur souveraineté nationale, les Lituanais paraissent redevenus maîtres chez eux et aucun différend territorial ne semble devoir remettre en cause leurs frontières.

Mais, quels que soient les atouts cartographiques dont disposent les Lituanais dans la position intermédiaire qu'ils occupent dans cette partie de l'Europe, ils n'ont pas encore rééquilibré leurs rôles dans les relations internationales. Du fait de leur indépendance, d'une part, et du fait de la décomposition de l'Union soviétique, de l'autre, l'accès des productions lituanaises aux marchés russes a été réduit sans que des débouchés de remplacement équivalents aient été trouvés pour elles jusque là. La Russie continue d'utiliser, à travers la Lituanie, sans que cette dernière obtienne d'y modifier à son avantage les tarifs du fret en transit, les voies ferrées et les routes qui lui sont utiles pour la desserte de la province et du port de Königsberg et qui sont désormais bien plus utilisées que les voies d'eau du bassin du Niémen. Dans la mesure où il s'agit d'équipements fixes et d'itinéraires déterminés par la position de la base que la Russie continue d'entretenir sur la Baltique au sud-ouest du territoire lituanien et qu'elle tient pour essentiels à l'entretien de cette base, on comprend mieux que la Russie en tire argument pour dissuader la Lituanie de s'associer plus à de grands ensembles internationaux ou supranationaux dirigés depuis l'Occident : l'éventuelle association de la Lituanie à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord ou à l'Union européenne soulève présentement plus d'objections de la part de la Russie que l'installation de l'*Opus Dei* à Vilnius.

En sens inverse la Lituanie partage bien avec les deux autres républiques baltes une position de frontière maritime entre l'Ouest et le Nord-ouest de l'Europe et les territoires russes ; mais les activités d'échanges qui avaient été développées autrefois dans cette position médiane n'ont pas encore repris partout avec la même intensité : il paraît clair que le port de Klaipėda, autrefois Memel, ne

18. Cf. Alfred Fichelle, *op. cit.*, *supra* note 5, p. 67.

dispose plus, aujourd'hui, d'une compétence comparable à celles des installations et des services dont bénéficient respectivement Riga et Talinn. Les réaménagements en cours du front baltique s'accompagnent de phénomènes de différenciation spatiale qui jouent présentement au détriment de la Lituanie¹⁹.

*Université de Toulouse-Le Mirail,
Institut de Géographie Daniel Faucher,
UFR de géographie et d'aménagement-
Mobilité des territoires en Europe,
Université Paul Valéry à Montpellier, UPRES-A 5045.*

-
19. A ceux de lectures anciennes, j'ai pu ajouter les enseignements d'une mission d'étude en Lituanie en juillet 1995 ; à tous ceux qui ont alors facilité ce séjour : l'ambassadeur Philippe de Suremain, le professeur Pranas Aleknavicius, Mme Jurga Maciulyte, naguère étudiante au Mirail, et M. Mindaugas Baltrusaitis, à mes compagnons de route, Marie-Claude Maurel et Michel Sivignon, et à tous nos interlocuteurs, dans diverses institutions et surtout par les routes et par les champs, vont mes remerciements pour les informations fournies, les questions posées, les discussions communes ; à l'amitié de Jacques Hubschman je dois d'avoir renoué, au début des années quatre-vingt-dix, avec une vieille préoccupation pour la connaissance de la Lituanie.